

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

### Section thématique 26, Agir par réseaux. Les réseaux en science politique : méthodes et objets ».

Session 1 : Le réseau comme méthode d'enquête en science politique (réseau thématique)

**Polaud Rachel, PACTE, IEP de Grenoble, [rachel.polaud@wanadoo.fr](mailto:rachel.polaud@wanadoo.fr) La société civile constituée en réseau d'experts: l'implication des ONG dans les négociations internationales sur la propriété intellectuelle.**

L'objectif de notre recherche était de désigner les ONG agissant comme des experts et cherchant à influencer les décisions des organisations internationales en matière de propriété intellectuelle dans un sens plus favorable aux consommateurs ou aux agriculteurs.

Nous avons décidé d'étudier le champ des actions entreprises par les ONG pour tenter d'influencer les décisions des OIG en matière de propriété intellectuelle. Pour chacune de ces actions (scandalisation, expertise, manifestations de nombre) nous avons essayé de voir comment ces actions étaient menées, par quelles ONG, quelles conséquences elles avaient eu et sur quelle OIG en particulier. Afin de déterminer le groupe d'ONG soudé et impliqué dans le domaine de la propriété intellectuelle à partir duquel nous allons travailler, nous avons dû nous appuyer sur le concept de réseaux de politique publique ou *policy network*, concept nous permettant à la fois de repérer les acteurs et d'étudier la façon dont ils travaillent ensemble. Une fois ce groupe déterminé, nous nous sommes interrogées sur les valeurs qui soutendent son action car les réseaux se forment et perdurent à condition de pouvoir s'appuyer sur un socle de convictions partagées. A l'origine, le terme « *policy network* » désignait une forme spécifique de la relation entre Etat et groupes d'intérêt (Thatcher, 1998). Ariel Colonomos le définit ainsi : « *organisation sociale composée d'individus ou de groupes dont la dynamique vise à la perpétuation, la consolidation, la progression des activités de ses membres dans une ou plusieurs sphères socio-politiques* » (Colonomos, 1995). Rhodes et Benson en donnent la définition suivante : « *ensemble d'organisations reliées entre elles par une dépendance liées aux ressources de chacune et qui se distinguent des autres organisations par une rupture dans la structure de dépendances de ressources* » (Thatcher, 1998). Marin et Mayntz s'accordent à dire qu'aucune définition de *policy network* ne fait l'unanimité ; plus encore, que ce terme peine à désigner un objet précis : en fait, ce concept désigne davantage un concept qu'une théorie (Marin et Mayntz, 1991). Cependant les définitions successives retiennent un point : les *networks* regroupent des acteurs privés et publics dans une structure informelle mais stable, constituée par des échanges suivis. Les ONG que nous avons retenues forment un réseau transnational agissant d'après un répertoire d'action bien identifié et qui se décline sous 3 aspects : la scandalisation qui consiste à désigner une décision ou un comportement comme moralement répréhensible, le nombre c'est-à-dire la capacité à mobiliser des adhérents ou les sympathisants d'une cause, l'expertise (Offerlé, 1998).

Nous avons donc pour tâche de désigner les ONG qui faisaient partie du réseau et à voir si ce réseau avait été influent. Or la désignation d'un groupe d'acteurs et l'influence sont deux éléments au cœur de l'analyse des *policy networks* (ou réseau de plaidoyer). Nous avons donc besoin d'un outil nous permettant d'objectiver ces relations :

- identifier les acteurs et les frontières du réseau, en d'autres termes déterminer les organisations qui en font partie en répondant à cette question simple : l'organisation X est-elle en contact avec l'organisation Y ?)
- identifier les acteurs influents au sein du réseau
- voir en quoi la structure du réseau peut expliquer comment et pourquoi l'influence de certains acteurs s'est déployée. Nous verrons que le réseau était scindé en deux sous-thèmes, l'un formé par les ONG militant pour la défense de la biodiversité, l'autre par celles militant pour l'accès des populations aux médicaments. Ce dernier sous-thème a été plus efficace que l'autre, nous verrons en quoi la structure du réseau nous fournit une grille de lecture pour expliquer ce phénomène.

Précisions tout de suite qu'il n'existe pas de définition unique de ce qu'est l'influence. La littérature s'accorde à dire qu'il est difficile de la cerner (Haas, 1998, Reinalda et Aarts, Rhoes)). Pour notre part, nous avons choisi de considérer que les ONG ont été influentes quand nous avons retrouvé des idées défendues par les ONG dans les déclarations et positions adoptées par les organisations internationales (après avoir établi qu'il y avait contact entre les deux sphères). L'étude de terrain nous a conduit à penser que ce qui fait l'influence d'une ONG en matière de décision politique est :

- son expertise (parce que les ONG agissent comme des groupes d'intérêt, à même de soumettre aux décideurs des éléments d'analyse)
- son potentiel de scandalisation<sup>1</sup>
- sa capacité à rassembler d'autres acteurs autour d'elle

Ajoutons que l'analyse des réseaux nous a été utile pour éclairer la lecture des communiqués de presse des ONG. Ces textes sont souvent une vitrine pour ces organisations qui s'y présentent sous leur meilleur jour et n'hésitent pas à exagérer leur participation, ne serait-ce que pour conserver l'appui de leurs donateurs (publics ou privés). Or toutes les ONG ne sont pas écoutées, nous avons même vu que les plus écoutées étaient souvent les plus discrètes, consolidant ainsi leur statut d'expert par une réputation de discrétion qui rassure les dirigeants et facilite l'échange d'information. En fait, à bien des égards, la conduite des ONG que nous avons retenues les rapprochent des lobbys. Leurs répertoires d'action se recoupent (Clark, Friedman, Hochstetler, 1998): contacts étroits et entretenus sur le long terme avec les délégués nationaux, échange d'information avec ces délégués et avec les ONG du réseau, construction de coalition entre ONG, contact avec les médias, diplomatie de couloir. Comme les groupes d'intérêt, elles cherchent à être écoutées et à exercer une influence dans un secteur donné afin d'être reconnues comme interlocuteur régulier des cercles de décision à propos de certains thèmes (Saurruger et Grossman, 2006). A cette stratégie de lobbying interne s'ajoute celle de lobbying externe qui désigne les tentatives de mobiliser l'opinion. Or ces stratégies font partie également des répertoires d'action des ONG que nous avons étudiées (organisation de campagnes, de manifestations, appel à la signature de pétitions, appel aux médias).

#### Comment bâtir un réseau complet ?

D'après Lazega, « *La méthode structurale représente de manière simplifiée un système de relations ou d'échanges complexes entre acteurs. Cette représentation simplifiée identifie des régularités dans ces relations sans perdre de vue les acteurs individuels, leurs*

---

<sup>1</sup> La scandalisation désigne le répertoire d'action qui consiste à organiser des campagnes pour dénoncer un procédé, une décision jugés moralement scandaleux (Keck et Sikkink, 1996)

*actions et interactions* » (Lazega, 1998, p 10). Nous retiendrons de cette citation l'aspect « simplifié » de la représentation. Si elle fournit au chercheur une représentation claire et synthétique, elle ne permet pas de prendre en compte (au moins dans un premier temps) la nature et l'intensité des relations ni leur régularité. Or ces trois aspects étaient nécessaires pour qualifier les relations entre acteurs et voir comment fonctionne le réseau. Nous voulions savoir si le type de collaboration entre acteurs (c'est-à-dire les modalités suivant lesquelles leur collaboration se dessinait, ou les contextes dans lesquels ils réagissaient) expliquait le type d'influence qui s'exerçait. Lorsque l'on a complété les informations par des entretiens ou des lectures et que l'on sait mieux qualifier les relations entre acteurs (liens étroits ou lâches) la représentation graphique permet en retour d'y voir plus clair et de dégager de grandes orientations de la structuration du réseau. En fait la représentation graphique libère le chercheur de certaines impressions fausses. Ces impressions peuvent surgir à la lecture des communiqués de presse, souvent rédigés de façon à mettre en valeur les actions des organisations citées, comme nous l'avons déjà dit. Les entretiens exploratoires laissent également une place à la subjectivité dans la désignation des partenaires (réguliers, occasionnels). Pour notre part, c'est ce va-et-vient continu entre les différentes sources d'informations qui nous a permis d'établir la liste des ONG du réseau. Dans un deuxième temps, la représentation graphique que nous en avons tirée nous a conduit à mettre en perspective les rapports tissés entre les acteurs et à nous demander quelles incidences ils avaient eu sur l'influence exercée par le réseau. Nous y reviendrons.

Le premier problème qui se pose au chercheur désireux de travailler à partir du concept de *policy network* est de sélectionner les membres du réseau. Pour cela, il doit énoncer une consigne indiquant d'après quels critères les acteurs seront retenus (ex : « Nous voulons savoir quelles ONG cherchent à exercer une influence sur les organisations internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle »). Les deux exigences que nous avons posées préalablement étaient : un intérêt manifeste et durable pour les activités des organisations internationales, et la production d'une expertise dans le domaine de la propriété intellectuelle) (nous avons privilégié l'expertise afin de respecter un des grands principes des *policy networks* qui se construisent largement autour d'un échange de connaissances sur un thème donné) (Haas, 1989 ; Adler et Haas, 1992, Thatcher et Le Galès, 1995 ; Rhodes, 1997).

#### Critère 1 : Des relations durables avec l'OMC :

Dans un premier temps, nous avons consulté les listes d'accréditation concernant les Conférences Ministérielles de l'OMC<sup>2</sup> et nous avons décidé de ne retenir que les ONG ayant participé à au moins deux Conférences car la stabilité des relations entre acteurs est une des caractéristiques d'un réseau social. Le site de l'OMC constituait un bon point de départ en raison des nombreuses ONG accréditées lors de ces Conférences. La manne était abondante, bien davantage que si nous nous étions contentés de la liste des ONG accréditées auprès de l'OMS ou de l'OMPI (nous ne voulions pas nous limiter trop tôt).

#### Critère 2 : Un lien avec la propriété intellectuelle:

Nous avons ainsi retenu plusieurs ONG, le plus souvent en fonction de leur nom qui reflétait leur domaine d'implication. En effet, lors de nos lectures, nous avons pu relever les centres d'intérêt qui incitent les ONG à développer une expertise dans le domaine de la propriété intellectuelle: la biodiversité, la défense des savoirs traditionnels indigènes, la sécurité alimentaire, l'accès aux médicaments essentiels. Nous avons donc consulté leurs sites Internet. Cela nous a permis d'en écarter plusieurs dont la raison d'être ne correspondait pas à ce que le nom de l'ONG donnait à penser. Nous avons écarté les ONG représentant l'industrie

---

<sup>2</sup> Ces listes sont disponibles sur le site de l'OMC, [www.wto.org](http://www.wto.org)

biotechnologique qui ne poursuivent pas les mêmes buts que les autres membres du réseau. En effet l'industrie est attachée à une vision libérale des droits de propriété intellectuelle, quand les autres ONG souhaitent un encadrement de ces droits afin que soient respectés d'autres principes comme le droit à la santé, la défense de la biodiversité, de la sécurité alimentaire ou du patrimoine culturel des populations indigènes. C'est pourquoi nous n'avons pas retenu la Chambre de Commerce de Paris ni la Chambre de Commerce Internationale, auteurs de nombreux rapports sur la propriété intellectuelle, ni The Intellectual Property Committee (un cabinet d'avocats), ou Europa Bio, regroupement de plusieurs entreprises biotechnologiques. De même, certaines ONG qui s'inscrivent davantage dans la ligne de conduite du réseau ont été laissées de côté car elles n'entretenaient pas de contacts avec le reste du groupe : Africa Europe Faith and Justice Network (AEFJN)<sup>3</sup>, International Forum on Globalisation (IFG), ou Consumers for World Trade (CWT).

### Critère 3 : Des ONG expertes

Nous avons consulté le site Internet de chaque ONG afin de nous assurer qu'elle avait bien mené des études sur le thème de la propriété intellectuelle. Ces études peuvent se traduire de plusieurs manières : réalisation de rapports, diffusion de communiqués de presse. Nous avons retenu un premier sous-thème qui correspond à la défense de la biodiversité, de la sécurité alimentaire et de la défense des fermiers ; et un deuxième sous-thème centré sur l'accès aux médicaments et les politiques sanitaires.

Dans un deuxième temps, nous avons élargi nos recherches aux organisations avec lesquelles les ONG entretenaient des liens étroits, que nous sommes allés chercher sous la rubrique « liens », existant sur la plupart des sites Internet. Puis nous avons systématiquement relevé les relations entre ONG lors des lectures de leurs communiqués de presse, de leurs rapports ou des entretiens semi-directifs que nous avons menés. Les relations entretenues peuvent être financières, fondées sur un échange d'informations ou participatives quand il s'agit d'organiser un séminaire, une rencontre ou une formation comme de nombreuses ONG en proposent en marge des réunions officielles des organisations inter-gouvernementales (OIG) ou en cours d'année, indépendamment de l'agenda des OIG. Nous avons ensuite recoupé les informations. Nous avons vérifié enfin que ces ONG avaient bien assisté à au moins une Conférence Ministérielle de l'OMC, afin de rester fidèles au critère n°1.

La consultation des listes d'ONG accréditées pour les Conférences Ministérielles nous ont donné les noms suivants : Consumers International, Consumers Unity and Trust Society (CUTS), Council for Responsible Genetics, BioThai.

Les entretiens exploratoires que nous avons menés nous ont permis de retenir six noms supplémentaires :  
Centre for International Environmental Law (CIEL), Oxfam, Third World Network (TWN), Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), 3D, la Déclaration de Berne.

Les symposiums que l'OMC organise chaque année et qui permettent aux ONG de s'exprimer sur certains sujets décidés en accord avec le Secrétariat nous ont permis d'ajouter les ONG suivantes : International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD), South Centre, les Quakers, International Institute for Sustainable Development (IISD), le World Wild Fund (WWF).

---

<sup>3</sup> Le nom de cette ONG n'évoque aucun des thèmes que nous avons retenus comme susceptibles de conduire à une implication dans le domaine de la propriété intellectuelle. Cependant, AEJN avait signé une pétition sur l'accès aux médicaments avec d'autres membres du réseau. Un entretien nous a permis de vérifier que cela n'avait débouché sur aucun engagement ultérieur.

La consultation des sites Internet de ces associations nous ont donné des noms supplémentaires, relevés à la rubrique “liens”: BioWatch, GRAIN, Via Campesina, Action Aid, Greenpeace, les Amis de la Terre/ Friends of the Earth (FoE).

La lecture des rapports et études publiés par les uns et les autres nous ont fourni une autre piste : Action Group on Erosion and Technology (ETC group).

Enfin les recherches effectuées sur Internet concernant la campagne « Pas de brevet sur le vivant » nous a permis d’ajouter : Research Foundation for Science, Technology and Ecology ; Misereor.

Nous avons ensuite travaillé à partir d’une liste de diffusion électronique<sup>4</sup>, animée par une ONG très engagée dans les questions de santé publique et de longue date en contact avec l’OMC : le Consumer Project on Technology (CPTech)<sup>5</sup>. Le site qu’ils animent met en ligne les communiqués de presse des organisations avec lesquelles CPTech est en contact.

La consultation de ce site nous a permis d’avancer rapidement dans nos recherches. Nous avons retenu neuf ONG, qui sont : Oxfam, Médecins sans Frontières (MSF), Health Action International (HAI), Act Up Paris, Essential Action, Health Global Access Project (Health GAP), Transatlantic Consumer Dialogue (TACD, dont le secrétariat est assuré par Consumers International), Council for Responsible Genetics, le Réseau Juridique Canadien SIDA/HIV. Oxfam ; MSF et HAI entretiennent des relations plus ou moins soudées avec South Centre, TWN, la Déclaration de Berne.

Ajoutons que l’exercice qui consiste à admettre un acteur comme étant un membre du réseau a été long (plus d’un an) car il s’agit de recouper les informations éparses : lecture de communiqués de presse, entretiens semi-directifs, consultation des sites Internet.

Nous avons associé à chaque acteur une liste correspondant aux ONG avec lesquelles il entretenait des contacts<sup>6</sup>. Ces listes nous ont permis ensuite d’utiliser le logiciel Pajek.

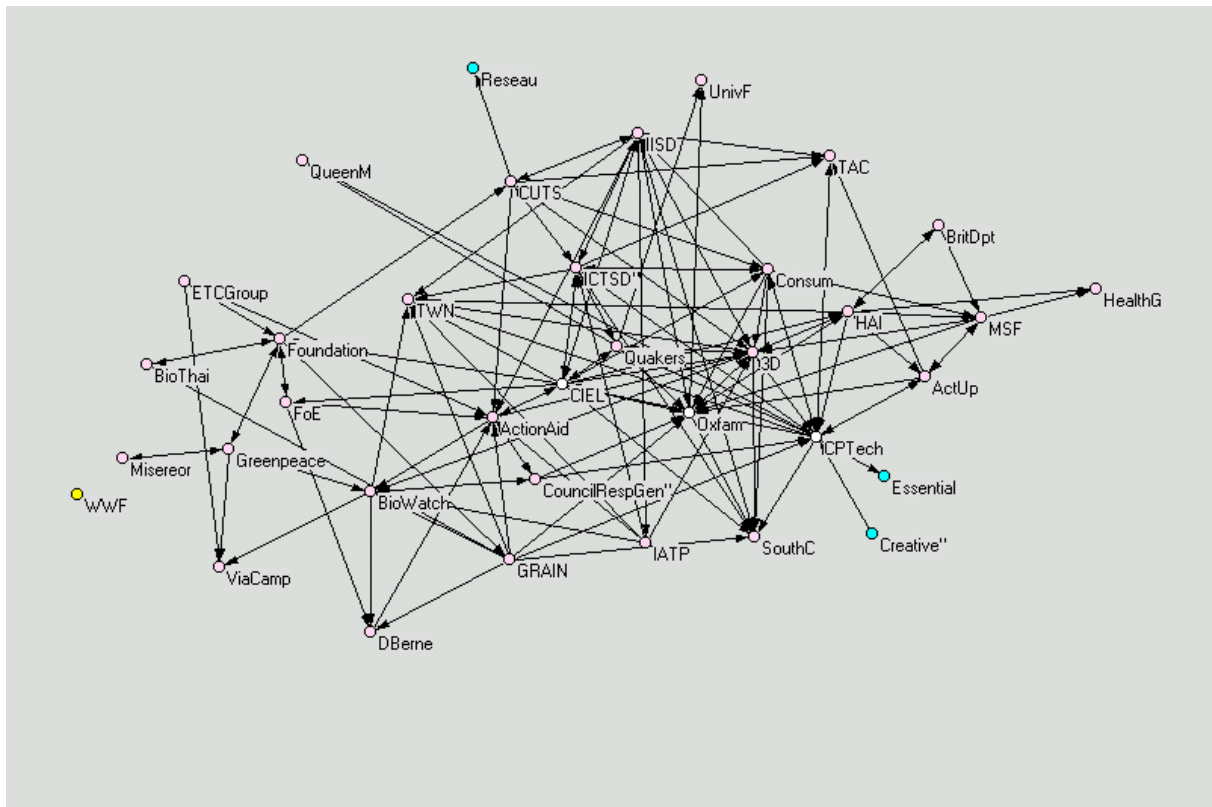
Nous avons réalisé le graphique 1 en prenant en compte les relations basiques tissées entre ONG : citation d’une ONG dans un communiqué de presse, échange d’information, signature de la même pétition. Le graphique 1 indique donc qu’une relation existe entre deux acteurs quelque soit son intensité (superficielle ou étroite).

---

<sup>4</sup> [www.iphealth.org](http://www.iphealth.org)

<sup>5</sup> Cette ONG est un bureau de Public Citizen, célèbre association de défense des consommateurs aux Etats-Unis

<sup>6</sup> Ce type de liste est davantage approprié au mode de fonctionnement du logiciel Pajek qu’une matrice puisque ce logiciel demande de rentrer préalablement le nom de tous les acteurs et de leur associer des contacts (grâce à la fonction « bloc-note » de Word).



Graphique 1 : réseau d'échange d'information

Le premier graphique est riche en informations. Nous avons pu constater grâce aux représentations graphiques réalisées à l'aide du logiciel que l'ONG WWF était toujours isolée du reste du réseau. Nous avons donc consulté à nouveau son site Internet et il nous est apparu qu'elle ne produisait pas d'expertise en propre dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle se contentait de mettre en ligne des documents réalisés par d'autres (Greenpeace, notamment) et de mobiliser son savoir-faire en matière de campagnes. Etant donné qu'elle ne répondait pas au critère n°3 (fourniture d'expertise), nous avons décidé de ne pas la retenir dans notre échantillon.

La représentation graphique est celle a priori d'un réseau où les échanges sont denses. Les communiqués de presse des différentes ONG citent fréquemment les membres des autres ONG du réseau. Cela montre que ces ONG sont fréquemment en contact les uns avec les autres et que la production d'information est bien le moteur du réseau. Enfin, nous remarquons que plusieurs ONG (TWN, ICTSD) ont doté leur site Internet d'une base de données qui réunit les documents avec lesquelles elles n'entretiennent pas de liens privilégiés.

La densité désigne la propension à l'existence de relations directes entre acteurs. Cet indicateur répond à la question : « y a-t-il des chances pour qu'un acteur X n'ait pas besoin de plus d'un ou deux interlocuteurs pour demander une information à un acteur quelconque du réseau ? ». La densité des liens nous indique que le réseau est une communauté intellectuelle soudée (Mercklé, 2004) Cela prouve bien que l'information est la « matière première » du réseau comme le décrit la littérature.

D'après la littérature un acteur central est celui qui recense le plus grand nombre de relations (Degenne et Forsé, 2004; Faust et Wassermann, 1997; Lazega, 1998). Si nous appliquons ce principe, nous constatons que les acteurs centraux du réseau sont: ICPTech (14



Afin de décrire la structure relationnelle du système, nous devons d'abord identifier les sous-ensembles qui le constituent. Un sous-ensemble constitue un véritable groupe à la condition que les relations entre les acteurs soient fortes<sup>8</sup> (Lazega, 2007). On s'aperçoit qu'il existe une clique<sup>9</sup> à l'intérieur du réseau constituée par CPTech, South Centre, MSF, Oxfam et CIEL. En effet ces ONG entretiennent toutes des relations étroites entre elles. De plus, ce sont des relations directes (aucune de ces ONG ne doit passer par une autre pour avoir un lien avec un sommet de la clique). Ceci est le signe de relations fortes (Lazega, 2007 ; Degenne et Forsé, 2004).

Nous allons maintenant mesurer la centralité des principaux acteurs : en comptant le nombre de relations qu'ils comptabilisent (acteurs les plus centraux sont CPTech, MSF). La proximité de prestige d'un acteur représente les acteurs qui lui sont liés directement/ on domaine d'influence est représenté par les acteurs qui lui sont liés directement et indirectement. D'après Faust et Wasserman, si un acteur est désigné comme prestigieux par plusieurs acteurs eux-mêmes centraux ou prestigieux il devra être considéré comme plus prestigieux encore que s'il avait été désigné par plusieurs acteurs périphériques. C'est le cas de CPTech, MSF et Oxfam. (Faust et Wasserman, 1997). Ce calcul de prestige désigne CPTech comme l'acteur le plus influent du réseau (les acteurs les plus influents sont souvent ceux qui cumulent le plus de ressources (cognitives, relationnelles), échanges avantageux et capacité à redéfinir les règles du jeu (Lazega, 2007).

### ***Les contraintes structurales***

Intéressons-nous maintenant aux contraintes structurales. Ce terme désigne les contraintes que la structure du réseau fait peser sur le comportement des acteurs, la manière dont les acteurs gèrent ces contraintes et le processus de restructuration qui peuvent en résulter. L'idée est que la structure d'un réseau fait peser davantage de contraintes sur certains acteurs que sur d'autres et que, partant, certains d'entre eux seront davantage à même de tirer partie des structures du réseau pour acquérir de nouvelles ressources cognitives ou obtenir une « promotion » (en terme de réputation, notamment). Ainsi la littérature considère qu'un réseau très dense, sans trous structuraux est un système où les acteurs ont une faible autonomie par rapport à la structure (Burt, cité par Mercklé, 2004). Cela signifie qu'aucun acteur ne tire davantage bénéfice de ses relations puisque les autres membres du réseau ont les mêmes.

Nous voyons que CPTech, MSF, South Centre et CIEL ont des relations qui sont fortement organisées entre elles. Cela indique une faible autonomie par rapport à la structure. La promotion de quelques acteurs au rang d'acteurs influents n'a pas été rapide et les acteurs jouent « collectif ». Cela s'explique dans un contexte où la légitimité dépend largement du niveau d'expertise de ses membres : il faut du temps pour capitaliser un niveau de connaissances suffisant pour être expert. En outre, le réseau s'enrichit des ressources cognitives de ses membres à condition qu'elles soient mises en commun (Thatcher et Le Galès, 1995). Or les ONG ont chacune leur spécialisation : qui la rédaction de rapports (CPTech, TWN, South Centre, CIEL), qui l'organisation de campagnes (Oxfam, MSF), le travail avec les médias (Oxfam, MSF). Dans cette configuration, CPTech n'est pas en position d'intermédiaire et surtout pas d'intermédiaire entre positions désorganisées<sup>10</sup>. GRAIN occupe davantage cette position. Nous pouvons en conclure qu'elle a tiré bénéfice de sa position.

---

<sup>8</sup> Granovetter, cité par Degenne et Forsé (2004, p127), qualifie les liens forts selon quatre critères : durée de la relation, intensités émotionnelles (fait de partager les mêmes convictions), services réciproques que se rendent les partenaires. Degenne et Forsé y ajoutent : pluralité des contenus de l'échange. Ces cinq critères caractérisent les relations tissées entre les membres de la clique.

<sup>9</sup> Ce terme désigne un ensemble d'acteurs entretenant tous des relations les uns avec els autres (Lazega, 1998, Degenne et Forsé, 2004, Faust et Wassermann, 1997).

C'est vrai si l'on songe que les ONG du sous-groupe 1 (biodiversité) ont surtout été actives avant la période étudiée (1996-2006) et que c'est à cette époque que GRAIN a gagné sa réputation d'ONG experte en matière de défense de la biodiversité, réputation qui a été confirmée au cours des entretiens que nous avons menés. (entretien avec Action Aid du 9 février 2006 ; entretien avec Friends of the Earth du 30 juin 2005). L'analyse des communiqués de presse des ONG nous montrera plus tard que les ONG impliquées dans la défense des fermiers que GRAIN est une source d'information pour elles (ETC Group, BioWatch, Reasearch Foundation). Nous pouvons conclure que GRAIN fournit une expertise de qualité aux ONG impliquées dans la défense des agriculteurs, de la biodiversité et de la sécurité alimentaire et que l'ancienneté de sa présence dans ce domaine explique la raison pour laquelle plusieurs ONG (Action Aid, Déclaration de Berne) la citent comme une organisation influente. Cependant son cheminement et ses thèmes de spécialisation la distinguent du reste du réseau et expliquent qu'elle ne se retrouvera probablement pas au centre du réseau. En effet GRAIN s'est distingué par la radicalité de son opposition au brevetage du vivant. L'ONG a axé l'ensemble de ses prises de position autour de ce principe pour elle non négociable alors que les autres ONG ont considéré qu'il n'était pas réaliste de penser que les pays membres de l'OMC ou de l'OMPI reviendraient sur cette disposition à moyen terme. Si nous revenons à notre terrain, nous en tirons les conclusions suivantes : les positions de GRAIN et des autres ONG qui restent fermement opposées au brevetage du vivant (Research Foundation, ETC group) les isolent des autres ONG qui essaient de faire passer quelques idées aux décideurs, malgré leur réticence à l'égard du brevetage du vivant : TWN, South Centre, les Quakers.

Dans le premier sous-groupe (biodiversité, défense des fermiers), nous relevons peu de liens forts, peu de collaboration approfondie entre ONG (nous avons noté par exemple l'absence de campagnes organisées conjointement ou simultanément entre différents pays). La présence d'acteurs centraux (GRAIN pour le premier sous-groupe, CPTech pour le deuxième) n'entraîne pas les mêmes conséquences organisationnelles pour les deux sous-groupes.

Cependant nous notons que les éléments extérieurs ont joué un rôle également sur les prises que pouvaient avoir les deux sous-groupes sur les événements. Ainsi le sous-groupe 1 a pâti à notre sens de deux handicaps : l'hétérogénéité des ONG en présence (syndicats de fermiers, ONG spécialisées dans le développement) et le manque de familiarité des populations du Sud avec le concept de propriété intellectuelle. Par ailleurs le déséquilibre entre les acteurs était flagrant : des organisations de petits producteurs contre des multinationales agro-alimentaires. En comparaison, le sous-groupe 2 était composé d'ONG plus proches dans leurs structures, leur environnement culturel, leurs objectifs (toutes sont issues du milieu médico-sanitaire à l'exception de South Centre qui compense par une longue familiarité avec ce milieu et une expertise de haut niveau). Par ailleurs, les forces en présence sont beaucoup plus concentrées : alors que le sous-groupe 1 doit convaincre les petits fermiers, les multinationales agro-alimentaires, les communautés rurales et les gouvernements du Sud, le sous-groupe 2 doit affronter les cinq ou six entreprises pharmaceutiques qui façonnent le marché et les cinq puissances économiques productrices de médicaments (Etats-Unis, Union Européenne, Canada, Japon). En conséquence, leur force de levier n'est pas la même. Qui plus est, il est plus facile de mobiliser l'opinion publique occidentale sur les questions de prix des médicaments que sur des considérations ayant trait à la défense de la

---

<sup>10</sup> La littérature indique que plus un acteur a de contacts redondants, plus il a de chances d'être paralysé par la structure, Lazega, 1998).

connaissance traditionnelle, par exemple. Or le poids de l'opinion publique est déterminant pour le succès d'une opération de scandalisation<sup>11</sup>.

Cependant nous notons que la forte densité des ONG du sous-groupe n°2 se traduit sans doute par un relatif repli sur lui-même du groupe. Nous en voulons pour preuve les positions idéologiques du sous-groupe, qui revient sans cesse à la nécessité de recourir aux licences obligatoires et semble ne pas évoluer dans le temps. Cette position juridique permet de fabriquer sur leur version générique de médicaments sous brevet pour une période limitée. Les ONG du sous-groupe 2 présentent les licences obligatoires comme le principal moyen de régler le problème de l'accès des populations pauvres aux médicaments<sup>12</sup>. Or les sources plus proches de l'industrie pharmaceutique indiquent que certaines réalités du terrain (le manque d'infrastructures médicales, de personnels qualifiés à même de prescrire les médicaments ou l'absence de chaîne du froid) dissuade les pays d'avoir recours à la fabrication de médicaments et que tout ne peut être réglé par le recours aux licences obligatoires. Cela corrobore ce que nous enseigne l'analyse des réseaux, à savoir qu'un sous-groupe sans lien faible peut perdre en efficacité, notamment parce qu'il manque d'idées nouvelles. Nous souscrivons ici à la réflexion de Knoke et Pappi (1996) qui soulignent que les alliances durables ont un coût élevé car elles ne poussent pas assez à renouveler les membres de la coalition. Le groupe sera donc conduit tôt ou tard à rationner les ressources, faute d'avoir su les diversifier. Pierre Mercklé va dans le même sens quand il dit qu'« *une information qui ne circule que par des liens forts risquent de rester circonscrite à l'intérieur d'une clique restreinte* » (Mercklé, 2004), illustrant l'importance des liens faibles à la suite de Granovetter.

Nous rapprochons cette hypothèse des conclusions d'une enquête menée par Emmanuel Lazega sur l'influence des juges du Tribunal de Commerce de Paris (Lazega, 1998). Cette étude menée en trois phases sur une période de cinq ans a montré que les juges perçus comme centraux au début de la période le sont davantage à la fin car le temps a renforcé leur réputation de compétence car, dans leur cas, la capitalisation de ressource cognitive a augmenté avec le temps. La situation des ONG est similaire: il faut du temps pour devenir expert, l'influence est longue à acquérir et cela explique que le rapport de force entre acteurs évolue peu. Le risque est que les idées nouvelles aient du mal à émerger dans un ensemble aussi soudé. A l'inverse, il nous semble que la complémentarité des savoir-faire ait manqué au sous-groupe défenseur de la biodiversité. Il manque notamment d'ONG familières de l'univers des médias et capables d'exploiter les retombées d'une campagne de scandalisation (comme Oxfam ou MSF savent le faire). En outre, on relève une faible coordination entre leurs actions : nous avons relevé plusieurs campagnes menées contre la possibilité de breveter le vivant organisée dans différents pays mais jamais de façon simultanée.

### **La centralité des acteurs :**

Afin de mesurer la centralité des acteurs, nous devons voir si un consensus existe sur le nom des organisations influentes au sein du réseau. D'après Knoke, plus un acteur est au centre du réseau, plus grande est l'influence qu'on lui prête (Knoke, 1998). Certes cette méthode ne nous permet pas de savoir sur quels critères se fondent les enquêtés pour estimer

---

<sup>11</sup> Le poids de l'opinion publique a ainsi joué dans le cas du procès de Pretoria (cf Maurice Cassier, et lors de la campagne « Accès aux médicaments essentiels » menée par MSF en 1999.

<sup>12</sup> Cette antienne se retrouve dans la plupart de leurs communiqués de presse sur la période 1996-2006 et est reprise par Act Up notamment durant la période 2006-2010.

qu'un acteur est influent. Knoke contourne le problème en estimant que chaque sondé utilise les mêmes critères. Nous adopterons donc ce postulat. Puis nous vérifierons que les acteurs ayant donné les mêmes réponses travaillent dans des structures similaires car ces deux éléments sont souvent corrélés d'après la littérature. La mesure de l'influence est liée également à l'ancienneté dans le réseau : les acteurs engagés les premiers ont plus de chances d'avoir gagné en influence avec le temps (Melbeck, 1998)<sup>13</sup>.

Notre démarche est simple : nous avons recensé dans un tableau les éléments que nous avons récoltés au cours d'entretiens semi-directifs et qui répondent aux questions suivantes : « *quelles organisations jugez-vous influentes ?* », « *Avec quelles organisations entretenez vous des relations étroites ?* ». Nous avons rapproché ces éléments de la date à laquelle l'ONG s'est engagée dans la cause. Cela nous semblait plus pertinent que la date de sa création car nous avons constaté que presque aucune des ONG n'est venue au militantisme à cause de la création de l'OMC ou de l'introduction du thème de la propriété intellectuelle dans le mandat de l'Organisation, lors de la signature de l'Accord de Marrakech. La méthode de croisement des données donne d'après Thatcher de bons résultats : il s'agit de croiser les réponses des ONG qui ont désigné les organisations qu'elles jugeaient influentes, ou qui étaient des partenaires pour elles, avec les réponses données à la même question par ces dernières (Thatcher, 1998).

Nous avons donc relevé les ONG considérées par leurs pairs comme influentes, indiqué l'année où elles s'étaient engagées dans le réseau, et nous avons cité les ONG les ayant désignées :

<u>Nom de l'ONG</u>	<u>Date de son engagement :</u>	<u>ONG cite par:</u>
GRAIN	1990 <sup>14</sup>	Action Aid
Council for Responsible Genetics	?	Action Aid
Oxfam	2001	Oxfam, MSF, South Centre, CPTech
MSF	1995	MSF, CPTech, South Centre, Quakers
CPTech	1997	3D, Oxfam, Act Up, CPTech, CIEL, South Centre, ICTSD, Quakers
South Centre	1995	3D, Act Up, CPTech, CIEL
ETC group	années 80 <sup>3</sup>	Action Aid
Research Foundation	1997	Action Aid
Via Campesina	?	Action Aid
Déclaration de Berne	?	Action Aid, GRAIN
TWN	2001	CIEL
IATP	?	3D, Action Aid
Friends of the earth	?	Déclaration de Berne,

<sup>13</sup> Cependant il ne nous a pas toujours été possible de recueillir cette information : il est arrivé que notre enquête n'était pas chargé des questions de propriété intellectuelle au début où son ONG s'est engagée dans ce domaine d'investigation, voire trop nouveau dans son association pour pouvoir nous donner cette information. Notre recours dans ce cas, était le site Internet dont la consultation ne nous renseignait pas toujours.

<sup>14</sup> source : site Internet de GRAIN ([www.grain.org](http://www.grain.org))

### 1. Croisement des données

Il s'agit de voir si les ONG désignées par leurs pairs comme les plus influentes sont aussi celles qui entretiennent le plus de liens (croisement de deux critères d'influence). Sans surprise, CPTech arrive en tête avec huit votes, suivie de South Centre (cinq votes). Oxfam et MSF sont ex æquo avec quatre votes. Notons que ces deux ONG avaient toutes les deux voté pour elles-mêmes, ce qui montre qu'elles sont tout à fait conscientes des ressources qu'elles fournissent au réseau :

*En fait c'est ça, la principale contribution d'Oxfam dans ce domaine, nous augmentons l'espace politique pour les pays en développement, pour qu'ils puissent avancer leurs idées (...) Des ONG avaient déjà travaillé sur ce thème, Oxfam a permis de communiquer ces thèmes à un public large, notre campagne a clarifié plusieurs points dans l'esprit du grand public. Cela a eu un impact sur les politiques publiques (entretien avec Oxfam, 4 novembre 2002)*

*A MSF (nous sommes influents) parce que nous avons rendu tout ça vivant. Les brevets, les médicaments (entretien avec MSF, 31 mai 2005)*

Nous constatons encore une fois la présence d'un noyau dur composé de CPTech, Oxfam, MSF, South Centre et TWN. Les Quakers et CIEL sont les ONG les plus proches de ce noyau dur tout en lui restant extérieures. Un petit bémol cependant : il est apparu que les enquêtés ont souvent été surpris lorsque nous leur avons demandé qui exerçait une influence dans le réseau. Ils nous ont d'ailleurs plus volontiers cité des individus que des organisations. Cela explique en partie la prépondérance de CPTech et South Centre liée à la place incontournable qu'occupent deux de leurs experts: James Love (CPTech) et Carlos Correa (South Centre). Pour les ONG du thème 1, on ne retrouve pas la prépondérance de GRAIN que nous avons soulignée en nous appuyant sur la production d'expertise de cette association. L'absence d'un acteur aussi central que CPTech pour le thème 2 explique la moindre densité qui existe entre les ONG du thème 1.

Enfin, il apparaît que certaines ONG se placent presque à la périphérie du noyau d'influence. Par exemple Action Aid donne l'impression d'une ONG très active dans le réseau, si l'on en juge par le nombre de liens qu'elle entretient. Pour autant ses membres citent plusieurs ONG comme influentes mais ne la placent pas parmi celles-là. Oxfam est considérée comme influente, y compris par ses propres membres mais ne recueille finalement que peu de votes au regard de toutes les actions qu'elle met sur pied (campagnes de scandalisation ou d'information du public) ou auxquelles elle se joint en tant que soutien extérieur (signature de pétitions ou de communiqués de presse). On dirait donc qu'elle fournit davantage un savoir-faire lié au militantisme qu'une réelle expertise. Plus exactement, d'autres organisations sont considérées comme plus expertes qu'elles. Si l'on compare ces résultats avec le nombre de liens qu'entretiennent ces ONG, on arrive à un score maximum dans le cas de CPTech (13). MSF et Oxfam comptabilisent le même nombre de liens (6) ce qui les placent encore une fois à égalité. En revanche on note qu'Action Aid et le Research Foundation entretiennent de nombreux liens (respectivement 10 et 9) alors qu'aucune ONG ne les a désignées comme influentes. La position d'Act Up est similaire mais cela s'explique : Act Up est une association d'activistes dont la contribution réside largement dans le fait d'être capable de mobiliser de nombreux participants pour des actions médiatiques.

Cependant elle ne produit que peu d'expertise liée à la propriété intellectuelle proprement dite. Elle consacre surtout des rapports aux conditions de vie et d'accès aux soins des malades du SIDA et des séropositifs. Elle fournit donc un soutien aux autres ONG lors de manifestations mais elle est plus en retrait que d'autres dans le domaine de l'expertise, ce qui explique que les acteurs du réseau ne l'aient pas citée spontanément comme influente :

*Nous d'abord, on ne fait pas de conférence, on va pas faire un colloque à l'ENA ou à l'Assemblée Nationale, comme MSF, comme d'autres, comme CPTech. (entretien avec Act Up, 27 mai 2005)*

D'après Knoke, La réputation n'est pas une caractéristique immanente d'un acteur mais résulte du jugement du groupe (Knoke, 1998). Par ailleurs Knoke avance que de fortes relations sociales entre informateurs les prédisposent à formuler des jugements similaires sur la réputation des acteurs dans un secteur donné. C'est ce que nous avons vérifié : les ONG ont tendance à citer comme influentes les ONG avec lesquelles elles travaillent.

Des informations convergentes sur les acteurs influents corrélées aux résultats obtenus pour déterminer l'acteur le mieux doté en ressources nous donneront des indications sur la centralité du réseau et la manière dont le pouvoir y est réparti.

Puis nous devons vérifier si les organisations qui coopèrent le plus étroitement ont des structures similaires, comme l'indiquent les auteurs structuralistes.

### **3. La structure des ONG**

D'après la littérature, les organisations dont la taille et la structure sont semblables, ont davantage de chances de collaborer. Si nous nous attachons à la structure des ONG influentes<sup>15</sup>, nous constatons qu'Oxfam et Action Aid ont des équipes très étoffées (respectivement 3000 et 1787 membres)<sup>16</sup>. GRAIN, les Quakers, TWN et South Centre disposent d'équipes d'une vingtaine de personnes. BioWatch est en-deçà, avec 8 personnes. Nous émettons l'hypothèse que la taille des équipes d'Oxfam et d'Action Aid s'explique par les actions de terrain menées sur tous les continents par ces deux organisations très actives dans le domaine du développement. Leur équipe de recherche est beaucoup plus restreinte : quatre à cinq chercheurs pour Oxfam (entretien n°8) et Action Aid (site Internet). En comparaison, les activités de GRAIN, South Centre et BioWatch sont orientées exclusivement vers la recherche. Il semblerait que BioWatch ne dispose pas d'un budget très important puisque l'ONG est financée par TWN<sup>17</sup>, quand les autres sont soutenues en grande partie par des fonds gouvernementaux. Ce manque de moyens joue certainement un rôle pour expliquer la taille modeste de l'équipe. Nous constatons que les critères de taille et de structure sont relativement peu satisfaisants pour expliquer la collaboration des acteurs. On peut au contraire souligner la collaboration d'ONG dissemblables en taille et en spécialisation : ainsi Action Aid, grosse ONG d'activistes spécialisés dans le développement, affirme travailler avec BioWatch et GRAIN, des structures plus restreintes et tournées vers la recherche. Est-ce la recherche d'une complémentarité ? Cette hypothèse est infirmée par l'existence de liens très étroits entre TWN, dont une grande partie de l'activité est consacrée à la recherche, et BioWatch qui présente les mêmes caractéristiques. Nous remarquons que plusieurs ONG jugées comme influentes n'entretiennent pas de relations entre elles : GRAIN n'a pas de relation avec Oxfam, ni avec South Centre, BioWatch n'entretient pas de relation avec les

<sup>15</sup> Par « structure », nous entendons le nombre de bureaux existants.

<sup>16</sup> Source : oxfam.org, actionaid.org, biowatch.org.

<sup>17</sup> Source : site Internet de BioWatch

Quakers, ni avec Oxfam ou South Centre. Ainsi une ONG comme BioWatch, dont la qualité du travail est reconnue par ses pairs, entretient uniquement des liens avec les ONG du thème 1.

Parmi les ONG engagées dans ces campagnes, nous allons nous intéresser à celles qui entretiennent des relations étroites. La consultation des sites Internet des unes et des autres nous renseigne sur ces liens. Nous nous demanderons également si une structure semblable (nombre de salariés, nombre de bureaux) incite les ONG à travailler ensemble. Ainsi BioWatch (8 salariés, 3 bureaux) cite GRAIN (13 bureaux), Greenpeace (39 bureaux nationaux) et IATP (31 salariés, un seul bureau) comme liens privilégiés. Elle indique avoir mené campagne avec Via Campesina (69 agences nationales) dans le cadre de « Bite Back » (campagne contre les OGM). L'ONG TWN (60 salariés, deux bureaux) lui alloue des fonds. BioThaï (un seul bureau) partage plusieurs points communs avec BioWatch : elle entretient des liens avec TWN et GRAIN (plus exactement les bureaux asiatiques de ces deux ONG). Comme BioWatch, son registre d'action s'inscrit surtout dans le cadre national : BioWatch vérifie que les décisions prises par le gouvernement sud-africain soient conformes à la CDB ; BioThaï organise des campagnes pour sensibiliser les populations locales à l'importance de la biodiversité. Pourtant, les relations entre elles ne sont qu'indirectes (voir graphique 1). L'ONG indienne CUTS (85 salariés, 4 bureaux) entretient des liens avec Transatlantic Consumers Dialogue (CUTS est elle-même une association de défense des consommateurs), avec Action Aid (1787 personnes<sup>18</sup>, 5 bureaux) et ICTSD (20 salariés, un seul bureau). Les Quakers (14 salariés, 2 bureaux) travaillent avec ICTSD, South Centre (20 salariés, un seul bureau). Ils signent régulièrement des pétitions avec Oxfam (3000 personnes<sup>19</sup>, 12 bureaux), TWN, Cptech, MSF et CIEL (21 salariés, 2 bureaux). IISD (45 salariés, un seul bureau) et ICTSD travaillent ensemble fréquemment, ils organisent notamment de nombreux séminaires conjointement (en particulier lors des Conférences Ministérielles de l'OMC). Cette régularité témoigne de la proximité de leurs positions idéologiques.

Oxfam, Greenpeace et Action Aid ont des structures comparables : de nombreux bureaux à travers le monde (12 pour Oxfam, 39 pour Greenpeace, 18 pour Action Aid), des équipes étoffées, qui reçoivent le soutien de nombreux volontaires (respectivement 3000 pour Oxfam, 1787 pour Action Aid, pas de chiffre communiqué pour Greenpeace). Pourtant, il n'y a aucune coopération entre Greenpeace et Action Aid (entretien avec Action Aid, 9 février 2006). Les trois ONG se retrouvent sur la campagne « Pas de brevet sur le vivant » sans qu'aucune action concrète ne soit menée de concert (la campagne « Pas de brevet sur le vivant » est très décentralisée). CIEL, Quakers ont des structures comparables : deux bureaux, une équipe de taille similaire (21 et 14 personnes). Il existe bien une opération entre les deux ONG mais celle-ci doit vraisemblablement davantage à la présence d'antennes des deux ONG à Genève.

GRAIN, ICTSD, IATP, et South Centre peuvent être rapprochées : un bureau, des équipes de 20 à 30 personnes. ICTSD et South Centre coopèrent mais là encore, on peut évoquer la localisation des deux associations à Genève pour expliquer l'existence et la constance des liens. GRAIN et IATP sont deux associations spécialisées dans la défense des fermiers, pourtant on ne relève pas de coopération étroite entre elles.

On le voit, les structures des ONG qui travaillent ensemble sont très dissemblables et on ne remarque pas une plus forte propension à collaborer dans le cas de structures semblables.

---

<sup>18</sup> Ce chiffre regroupe les salariés, mais aussi les adhérents

<sup>19</sup> Comme pour Action Aid, ce chiffre recouvre le nombre de salariés et d'adhérents (plus exactement, de soutiens financiers)

Cette méthode a des inconvénients : elle ne nous permet pas de relever la collaboration plus étroite qui existe entre CIEL et South Centre (publication d'une lettre trimestrielle électronique), ou CIEL et ICTSD (nombreux communiqués de presse signés conjointement). Il est intéressant de noter que Consumers International/TACD, CUTS et CPTech sont comparables pour le nombre de bureaux qui composent leur structure (3) malgré des équipes inégales en nombre (85 pour CUTS, 10 pour CPTech). Malgré tout, les 3 ONG coopèrent deux par deux : CUTS et Consumers International échangent régulièrement des informations, tout comme CPTech et Consumers International<sup>20</sup>. Donc cette méthode fondée sur la comparaison des structures n'est pas convaincante pour notre cas. Il semblerait que des structures semblables ne suffisent pas à impliquer une coopération. Cela semble être beaucoup moins déterminant que le thème de spécialisation ou la proximité géographique qui jouent également leur rôle : nous notons que les ONG de la clique ont toutes une antenne à Genève.

### **3. Stratégies communes**

Si nous nous attachons maintenant à relever les actions menées de concert, nous constatons les éléments suivants.

GRAIN ou TWN ont été très présentes ces dernières années à la FAO ou à la CDB. Enfin, soulignons qu'ICTSD et TWN ont obtenu le statut d'observateur à l'OMPI. Le point commun de ces ONG semble donc être de privilégier les forums internationaux qui leur sont plus ouverts que l'OMC. Cependant cette attitude ne débouche pas sur une stratégie concertée. D'une façon générale, on note une présence conjointe de Greenpeace, la Déclaration de Berne, BioWatch, GRAIN, ETC Group et Via Campesina sur des actions concernant la lutte contre les OGM, en dehors de la campagne Bite Back. Les Amis de la Terre sont moins présents. GRAIN cite plusieurs communiqués de presse d'ICTSD sur son site. Elle collabore aussi avec BioWatch avec laquelle elle a rédigé un rapport sur la biodiversité en 2000<sup>21</sup>. Elle a également mis en ligne un communiqué de presse de Consumers International, sans que cela s'inscrive dans une collaboration plus précise<sup>22</sup>. GRAIN cite en liens peu d'ONG qui font partie du réseau. Tout au plus relevons-nous Misereor. Notre enquêteur Henk Hobbelink, nous indique qu'ils travaillent beaucoup avec la Déclaration de Berne sur les questions de propriété intellectuelle (entretien avec GRAIN, 4 mai 2005). Enfin, GRAIN publie avec Via Campesina une revue mensuelle électronique sur les droits de propriété intellectuelle en relation avec la biodiversité, *Semences de la biodiversité*.

De son côté, TWN conduit des recherches en matière économique et sociale sur des thèmes intéressants les pays du Sud. Son mandat rapproche donc cette association de South Centre, qui se consacre aussi à la recherche dans les mêmes domaines. Ces deux organisations aident également les pays du Sud à participer aux forums internationaux. Leur collaboration devrait donc être très étroite. Nous remarquons qu'il n'en est rien. Ces deux ONG ne travaillent jamais à deux. Lorsqu'elles collaborent, c'est toujours au sein d'un regroupement plus vaste (comme pour les pétitions adressées à l'OMC et signées avec CPTech, Oxfam, MSF et CIEL). En ce qui concerne les campagnes, nous remarquons que South Centre et TWN se joignent souvent aux campagnes mais qu'elles n'en organisent jamais.

### **4. Les ressources des acteurs**

<sup>20</sup> Cette collaboration s'explique sans doute par la proximité de leur mandat : toutes sont des associations de défense des consommateurs

<sup>21</sup> *Privatisation des moyens de survie : la commercialisation de la biodiversité de l'Afrique*, GRAIN/BioWatch

<sup>22</sup> *La FAO prend sans complexe le parti des OGM. Les besoins de l'industrie de la biotechnologie l'emportent sur ceux des pauvres*, 17 juin 2004

Selon la littérature, l'acteur doit posséder une ou plusieurs ressources pour être intégré dans le réseau. Il est donc important de nous pencher sur la dotation en ressources des acteurs. Nous avons pu constater lors des entretiens et au cours de la consultation des sites Internet des ONG qu'elles semblaient choisir, parmi une gamme d'activités bien ciblées, une ou deux « spécialités ». Il semblerait donc que chacune apporte au réseau un savoir-faire particulier dans une offre limitée. Ainsi, South Centre (pour la biodiversité et la protection des savoirs traditionnels) et CPTech (pour l'accès aux médicaments essentiels) fournissent une expertise très pointue, reconnue unanimement par les autres ONG en raison de la présence dans leur équipe de deux spécialistes : Carlos Correa pour les premiers et James Love pour les seconds. ICTSD souhaite assurer un service de veille informative afin que les porteurs d'enjeux soient capables de définir leurs propres objectifs et que l'opinion publique soit mieux informée. A cette fin, l'ONG publie une revue trimestrielle, *Bridges*, et propose sur son site Internet une série très complète de documents venus d'organismes divers (autres ONG, instituts de recherche, articles de journaux) sur le thème de la propriété intellectuelle. Les informations récoltées peuvent être divergentes mais tous les auteurs ont le souci d'une propriété intellectuelle qui profite au plus grand nombre. Cette volonté de capitaliser de l'information est très fréquent chez les ONG. C'est le point de départ de leur capacité à fournir de l'expertise. CIEL partage la même position à propos de l'importance de l'information et met en ligne une lettre trimestrielle sur la propriété intellectuelle, *IP Quartely*, publiée avec South Centre. TWN, IATP, BioThaï proposent une série de communiqués de presse sur les thèmes sur lesquels ils interviennent. Dans une règle générale, ces communiqués de presse sont des réactions à l'actualité mais ces ONG mettent également en ligne des rapports d'analyse. Les Amis de la Terre, Greenpeace, le WWF réagissent uniquement à l'actualité.

Les ONG reconnaissent volontiers qu'elles ne peuvent fournir certains services. Ainsi 3D se présente comme une ONG informative et pas une ONG de plaidoyer, titre qu'elle décerne en revanche à des organisations telles que Cptech, Oxfam et MSF (entretien avec 3D, 29 avril 2005). En parlant de l'action d'Oxfam, notre enquête précise:

*Je dirais que c'est l'une des choses qu'on fait le mieux à Oxfam, c'est travailler avec la presse* (entretien avec Oxfam, 4 novembre 2002).

Les Quakers affirment ne pas avoir d'opinion spécifique et souhaitent simplement être un lieu de rencontre entre les différentes parties de la négociation :

*The role of the Quakers is to facilitate dialogue. Unlike some other NGOs, we don't actually give opinion. We are only facilitators. But we did have a space with them to actually interact* (entretien avec les Quakers, 21 avril 2005)

*Oxfam apporte sa capacité d'analyse, ses programmes sur le terrain, son habitude du travail avec les médias. MSF possède une légitimité médicale (...) et ont produit plusieurs études sur les médicaments. CPTech travaille moins avec les médias mais travaille sur les propositions, ils sont très analytiques* (entretien avec Health Gap, 8 juin 2005)

*Act Up fait beaucoup de manifs. Bon, CPTech, c'est surtout des briefings qu'ils adressent aux décideurs. Tous, on fait des relations presse. Mise en commun de l'information, faire des communiqués. Ensemble on est plus forts. Mise en commun de l'information, faire des communiqués, c'est ce qu'on fait en commun. La différence*

*vient de la façon dont on aborde l'espace public, et ça, ça dépend de la légitimité de chaque ONG* (entretien avec Act Up, 27 mai 2005)

A l'inverse, GRAIN est reconnue comme influente par l'ensemble des autres ONG engagées dans le domaine agricole : leurs études sont reprises dans de nombreux communiqués de presse, plusieurs enquêtés l'ont citée comme une organisation influente. Elle s'inscrit nettement dans le registre de fourniture d'expertise. Cela semble indiquer que les ONG peuvent être prépondérantes grâce à un seul type de ressource.

De leur côté, les ONG des pays du Sud semblent avoir adopté une stratégie délibérément tournée vers le lobbying auprès de leur gouvernement national. BioThaï indique avoir obtenu du gouvernement thaïlandais une mise en conformité de la législation nationale avec le Traité International Undertaking on Plant Genetic Resources (IU). BioWatch indique qu'une grande partie de son emploi du temps est consacrée à rappeler au gouvernement sud-africain l'obligation de mettre en conformité sa législation avec les traités internationaux que le pays a signés dans le domaine de l'environnement. Le Research Foundation organise des conférences pour sensibiliser la population indienne aux risques que le système des brevets fait peser sur la biodiversité et l'agriculture traditionnelle.

Il apparaît donc nettement que chaque ONG privilégie un type d'action parmi l'ensemble des actions qui lui sont possibles : manifestations publiques, production d'expertise, rédaction de communiqués de presse, organisation de conférences et de séminaires.

### ***Limites de l'analyse des réseaux***

D'après Knoke, la réputation n'est pas une caractéristique immanente d'un acteur mais résulte du jugement du groupe (Knoke, 1998). Par ailleurs Knoke avance que de fortes relations sociales entre informateurs les prédisposent à formuler des jugements similaires sur la réputation des acteurs dans un secteur donné. C'est ce que nous avons vérifié : les ONG ont tendance à citer comme influentes les ONG avec lesquelles elles travaillent.

Des informations convergentes sur les acteurs influents corrélées aux résultats obtenus pour déterminer l'acteur le mieux doté en ressources nous donneront des indications sur la centralité du réseau et la manière dont le pouvoir y est réparti.

Puis nous devons vérifier si les organisations qui coopèrent le plus étroitement ont des structures similaires, comme l'indiquent les auteurs structuralistes.

En résumé, on remarque que GRAIN se distingue par une expertise pointue mais très critique. Son équipe semble presque en retrait de l'évolution des négociations car elle continue à critiquer en fonction d'arguments inchangés les points émergents qui sont la base sur laquelle la négociation va s'engager. L'enquêté de GRAIN nous indiquait que son ONG ne s'intéressait pas vraiment à la propriété intellectuelle en général mais qu'ils se sentaient concernés par la brevetabilité sur le vivant (entretien n°18). De façon plus fine, on se rend compte en étudiant les campagnes menées par

En conclusion, nous dirons que les méthodes d'analyse des réseaux permettent d'objectiver les relations tissées entre les acteurs. Les méthodes mettent de la distance entre les impressions que le chercheur a pu ressentir ou celles évoquées par les acteurs eux-mêmes.

De ce point de vue, la neutralité des instruments s'avère utile. Mais ce qui est véritablement fécond, c'est le va et vient entre analyse de réseau et données qualitatives. La

première pointe ce sur quoi il faut s'interroger, les autres donnent une explication à ce point nodal.

Nous terminerons par un bémol : une représentation graphique donne toujours une idée d'un réseau à l'instant T. Elle ne permet pas de rendre compte des disparités relevées en ce qui concerne l'intensité de l'engagement des acteurs. Ainsi il semble que les ONG défendant la biodiversité aient été plus actives avant 1996 et que leur collaboration se soit étiolée par la suite.

A propos de la théorie des *policy networks*, nous formulerons la critique suivante : la littérature part du principe que la composition d'un réseau reste stable sur la période d'activité. Or nous avons pu constater que, si les acteurs ne font pas défection (et dès lors, on peut parler de stabilité), leur implication dans le réseau ne reste pas la même tout au long de la période. Ainsi des ONG comme GRAIN ou Research Foundation ont été prépondérantes avant 1999 (c'est surtout avant cette date qu'elles ont essayé d'alerter leurs congénères du danger que représente à leurs yeux la possibilité de déposer un brevet sur des organismes vivants). Après 1999, GRAIN reste une référence en matière de production d'expertise mais semble réticente à l'idée de se lancer dans des opérations organisées à plusieurs (campagnes, par exemple). Research Foundation se tourne également davantage vers l'expertise et la formation des acteurs de terrain, notamment les fermiers. Par ailleurs, après 2006, CPTech s'est investi dans un autre réseau dont l'épine dorsale est la mise au point d'un nouveau mécanisme de propriété intellectuelle, qui concurrencerait le système des brevets (notamment pour les biens immatériels). La recomposition d'un nouveau réseau semble surtout motivée par une modification chez les acteurs de la perception des enjeux. Les acteurs redéployent leurs activités en fonction des thèmes qui leur semblent centraux pour la poursuite de leur cause ou celle pour laquelle ils disposent de ressources. Néanmoins la mue est difficile à observer car elle est très longue : ainsi les membres des ONG continuent à citer les mêmes partenaires pendant un certain laps de temps même lorsque leurs liens ne sont plus qu'épisodiques<sup>23</sup>. Le cœur actif d'un réseau est donc une réalité mouvante et difficile à saisir. Cette difficulté à prendre en compte le changement au sein du réseau n'est guère développée dans la littérature. De même, l'hypothèse que les acteurs du réseau puissent chercher à modifier à leur avantage les données du contexte extérieur n'est jamais envisagé comme le soulignent très justement M. Thatcher et Ph. Le Galès (1995).

### Bibliographie :

- ABU-LABAN Baha, "The reputational approach in the study of community power: a critical evaluation", *Pacific Sociological Review*, 1965, n°1, 35-42
- ADLER Emanuel, HAAS Peter, "Conclusion, epistemic communities, world order and the creation of a reflective research program", *International Organization*, volume 46, n°1, winter 1992, 364-390
- ARTS Bas, VERSCHUREN Piet, "Assessing political influence in complex decision-making: an instrument based on triangulation", *International Political Science Review*, volume 20, n°4, 1999, 411-424
- CLARK Ann Marie, FRIEDMAN Elisabeth, HOCHSTETLER Kathryn, « The sovereign limits of global civil society, a comparison of NGO participation in UN World Conference on

---

<sup>23</sup> Cette réflexion nous est inspirée par la consultation des sites Internet des ONG et surtout de la rubrique « liens » où elles citent les organisations avec lesquelles elles travaillent. Nous avons également observé cette tendance à citer des partenariats passifs au cours de nos entretiens.

- the environment, Human rights and women”, *World Politics*, volume 51, n°1, octobre 1998, 1-35
- COX Robert, JACOBSON Harold, *The anatomy of influence, Decision-making in International Organization*, New Haven and London, Yale University Press, 1973, 464 p
  - DEGENNE Alain, FORSE Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, 265 p
  - FAUST Katherine, WASSERMAN Stanley, *Social network analysis, methods and applications*, Collection “Structural analysis in the social sciences”, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 755 p
  - FRIEDKIN Noah, JOHNSEN Eugene, « Social positions in influence networks », *Social Networks*, 19(1997), 209-222
  - HAAS Ernst, *When knowledge is power, three models of change in international organizations*, Oxford, UMI, 1998, 266 p
  - HAAS Peter, “Do regimes matter? Epistemic communities and Mediterranean pollution control”, *International Organization*, volume 43, n°3, summer 1989, 378-403
  - JENKINS-SMITH Hank, SABATIER Paul, “The advocacy coalition framework”/ éd Paul SABATIER, *Theories of the policy process*, Oxford, Westview Press, 1999, 275 p, 117-168
  - JENKINS-SMITH Hank, ST CLAIR Gilbert, WOODS Brian, “Explaining change in policy subsystems: analysis of coalition stability and defection over time”, *American Journal of Political Science*, volume 35, n°4, November 1991, 851-880
  - JOSSELIN Daphné a), « Economie politique internationale : de l’usage multiforme des réseaux de politique publique », *Les réseaux de politique publique, débat autour des policy networks*/éd par LE GALES Patrick et THATCHER Mark. Paris, L’Harmattan, collection Logiques Politiques, 1995, 193-210
  - JOSSELIN Daphné b), *Les réseaux en action, Paris, Londres et la construction du marché unique financier*, Paris, Collection Logique politique, L’Harmattan, 1996, 201 p
  - KECK Margaret, SIKKINK Kathryn, *Activists beyond borders, Advocacy networks in international politics*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1998, 217 p
  - KNOKE David, PAPPI Franz, BROADBENT Jeffrey, TSUJINAKA Yutaka, *Comparing policy networks, labor politics in the US, Germany and Japan*, Cambridge, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 1996, 260 p
  - KNOKE David, “Who steals my purse steals trash, the structure of organizational influence reputation”, *Journal of Theoretical Politics*, volume 10, n°4, october 1998, 507-530
  - KÖNING Thomas, BRAUNINGER Thomas, “The formation of policy networks, preferences, institutions and actor’s choice of information and exchange relations”, *Journal of Theoretical Politics*, volume 10, n°4, october 1998, 445-471
  - LAZEGA Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, 126 p
  - LE GALES Patrick, « Les réseaux d’action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée », *Les réseaux de politique publique, débat autour des policy networks*/éd par
  - LE GALES Patrick et THATCHER Mark., Paris, L’Harmattan, collection Logiques Politiques, 1995, 272 p, 13 –30
  - MARSH David, « Théorie de l’Etat et modèle de réseaux d’action publique », *Les réseaux de politique publique, débat autour des policy networks*/éd par LE GALES Patrick et THATCHER Mark., Paris, L’Harmattan, collection Logiques Politiques, 1995, 272 p, 141-166
  - MARSH David, RHODES R.A.W, « Les réseaux d’action publique en Grande-Bretagne », *Les réseaux de politique publique, débat autour des policy networks*/éd par LE GALES Patrick et THATCHER Mark., Paris, L’Harmattan, collection Logiques Politiques, 1995, 272 p, 31-68

- MELBECK Christian, "Comparing local policy networks", *Journal of theoretical politics*, volume 10, n°4, october 1998, 531-551
- MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004, 121 p
- NOORTMANN Math, ARTS Bas, REINALDA Bob, "Private in form, public in purpose: NGOs in International Relations Theory", *Non-State Actors in International Relations*, éd/ Bas Arts, Math Noortmann, Bob Reinalda, Burlington, Ashgate Publishing Company, 2001, 318 p, 11-40
- OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, collection Clefs Politique, 2e édition, 1998, 145 p
- PRINCEN Sebastiaan, "Advocacy coalitions and the Internationalization of public health policies", *Journal of Public Policy*, volume 27, Part 1, January-April 2007, 13-33
- RISSE-KAPPEN Thomas, « Ideas do not float freely », *International Organization*, volume 48, n°2, spring 1994, 185-214
- RISSE-KAPPEN Thomas (edited by), *Bringing transnational relations back in, non-state actors, domestic structures and international institutions*, Cambridge, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge University Press, 1995, 313 p
- RISSE-KAPPEN Thomas, "Structures of governance and transnational relations: what have we learned?"/ ed. Thomas Risse-Kappen, *Bringing transnational relations back in, non-state actors, domestic structures and international institutions*, Cambridge, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge University Press, 1995, 313 p, 280-313
- RHODES R.A.W, *Understanding governance, policy networks, governance, reflexivity and accountability*, Buckingham, Open University Press, 1997, 234 p
- SABATIER Paul, ZAFONTE Matthew, « Shared beliefs and imposed interdependencies as determinants of ally networks in overlapping subsystems », *Journal of Theoretical Politics*, volume 10, n°4, 1998, 473-505
- SABATIER Paul, *Theories of the policy process*, Boulder, Westview Press, 1999, 289 p
- SIKKINK Kathryn, "Human rights, principled issue-networks and sovereignty in Latin America", *International Organization*, volume 47, n°3, summer 1993, 412-439
- YEE Albert, « The causal effects of ideas on policies », *International Organization*, volume 50, n°1, winter 1996, 69-108
- WASSERMAN Stanley, FAUST, *Social network analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 756 p